



La loi Travail, dégage !

Une attaque généralisée contre les travailleurs !

La loi Travail de Myriam El Khomri, c'est la réforme du Code du travail que réclamaient depuis très longtemps le Medef et les manitous du CAC 40. Sarkozy et Chirac n'avaient pas osé exaucer leurs vœux, mais Hollande et Valls, si !

Leur réforme, c'est d'abord rendre les licenciements moins chers et plus faciles pour les patrons. C'est remettre en cause la réglementation du temps de travail, avec des journées de 12 heures et des semaines de 60 heures, et rendre la modulation possible sur trois ans. C'est permettre aux patrons de payer des heures supplémentaires à 10 %. C'est faire sauter les limitations au temps de travail des apprentis. C'est permettre la remise en cause des jours de congé en cas de décès d'un proche.

Et bien d'autres attaques. La liste est longue.

Le gouvernement veut des « accords d'entreprise » pour mieux permettre aux patrons de se passer des règles du droit du travail pour tous et de nous imposer des reculs sur nos conditions de vie, de travail et de salaire. Quant à ce qu'ils appellent le « dialogue social », c'est uniquement le chantage patronal pour domestiquer les syndicats et obtenir leur signature.

Cette loi s'ajoute à tous les mauvais coups contre les travailleurs de tous les secteurs, du privé comme du public... Sans oublier les menaces qui pèsent sur l'assurance chômage.

ÇA SUFFIT !

Il faut faire remballer sa loi Travail au gouvernement des patrons ! Le plus vite sera le mieux.

Plus de 850 000 personnes ont déjà signé une pétition sur Internet. Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes diffusent leur indignation face à ce projet scélérat, en décortiquent les articles. Ils contrent les mensonges du gouvernement. Mais pas seulement. Ils appellent à lutter.

« *La lutte contre cette loi, doit être le début d'une lutte contre le système tout entier* », pointe

même un Youtubeur (de #OnVautMieuxQueCa). Il a raison, mille fois raison.

LE 9 MARS, TOUS ENSEMBLE, LE COUP D'ENVOI

La date du mercredi 9 mars pour descendre dans les rues dans tout le pays a été lancée. Elle a été reprise par des organisations de jeunes, par des syndicats, elle se propage sur les réseaux sociaux. C'est une première occasion, il faut la saisir. Dans la panique, Valls a annoncé que la présentation du projet de loi au conseil des ministres serait reportée de 15 jours, tout en disant que ça ne changerait rien. Donc pas d'hésitation, maintenons cette date de mobilisation.

Retrouvons-nous en assemblées générales, en grève, rejoignons les jeunes et nos collègues des autres secteurs dans la rue. Quand la base s'exprime et s'organise, c'est le meilleur moyen de lancer la lame de fond et de se donner les moyens de gagner.

On a vu les agriculteurs, les opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes, les taxis, se faire entendre ces derniers jours. À tout le monde du travail aussi de se faire entendre, fermement, massivement.

Mobilisés tous ensemble, nous sommes bien plus puissants que la poignée de grands patrons à qui ce gouvernement obéit. Faisons du 9 mars une première démonstration de notre force, et un début du cauchemar pour le gouvernement du Medef.

Les directions des confédérations syndicales se sont réunies la semaine dernière... pour décider de se revoir le 3 mars. Elles pleurent après le « dialogue social », elles hésitent, elles tergiversent. Face à l'ampleur des enjeux, c'est dérisoire. Cette semaine, vu l'indignation et les préparatifs de la base, suivront-elles le mouvement ? En tout cas, avec ou sans les directions syndicales, il est plus que temps d'entrer dans la lutte. Un nouvel épisode peut s'annoncer, où les craintes vont changer de camp.

Le 9 mars, tous dans les rues ! Retrait de la loi Travail

SNCF : la colère monte !

Le gouvernement vient de pondre un « décret-socle » sur le régime de travail à la SNCF. Un copié-collé de la loi Travail ! Ce décret s'attaque aux repos doubles, aux week-ends, aux primes et à la durée annuelle du travail augmentée par des repos en moins. Naturellement 1400 postes sont supprimés l'année prochaine, et si leur « réforme » passe, c'est 10 000 emplois en moins d'ici 2020. Bonjour la lutte contre le chômage !

Les cheminots commencent à s'organiser, et seront en grève le 9 mars, comme d'autres secteurs du public et du privé et de la jeunesse, qui ne veulent pas de la loi travail. Décret ou Code du travail, pour une fois, c'est clair : mêmes attaques, même combat !

Collectivités territoriales : Ras le bol aussi !

Conscients que les projets de suppressions de congés et RTT à la mairie de Limoges risquent de faire tache d'huile sur les autres collectivités territoriales et entrent pleinement dans le cadre de la loi Travail, les travailleurs du département manifesteront ce jeudi 3 mars à 15 h devant la mairie.

Un premier pas pour rejoindre massivement la colère qui s'exprimera le 9 mars pour le retrait de la loi Travail !

Référendum en entreprises : le laboratoire patronal

Dans le projet de loi Travail, le gouvernement veut encourager les référendums dans les entreprises sous couvert de plus de démocratie. Mais ces référendums existent déjà et les salariés de Smart en Moselle en ont fait l'amère expérience en septembre 2015 lorsque la direction leur a demandé de répondre à la question suivante : « Êtes-vous pour le retour aux 39 heures hebdomadaires, payées 37 heures, entre 2016 et 2019, en échange du maintien de votre emploi jusqu'en 2020 ? »

La direction avait trouvé une majorité grâce aux cadres, 61 % des ouvriers refusaient ces mesures, eux qui supportent les conditions de travail les plus pénibles.

Mais la démocratie à la sauce patronale n'est finalement qu'un chantage à l'emploi. Soit vous acceptez de travailler plus en étant payé moins, soit on délocalise !!!

Legrand : salaires, ils nous volent

« Des embauches, du pognon » c'est ce que revendiquaient les travailleurs de Legrand dans le cadre des négociations sur les salaires. Alors que l'entreprise continue de faire des bénéfices, les actionnaires sont d'abord servis : +4,5% sur les dividendes. Pour tous ceux qui produisent les richesses de l'entreprise : 1%. Des miettes qui ne compensent même pas le recul du pouvoir d'achat de ces dernières années.

Et rien sur les embauches, alors que Legrand continue de ne pas remplacer les départs, faisant peser sur tous l'accroissement de la productivité. C'est la logique du capitalisme qui s'impose... tant que la colère de tous ne la fera pas implorer !

Vinci, dégage !

La mobilisation ne faiblit pas à Notre-Dame-des-Landes, où des dizaines de milliers de manifestants ont clamé de nouveau l'inutilité du projet d'aéroport... De 7 à 77 ans, dans une ambiance festive, ils ont montré qu'ils ne lâcheraient pas, après des années de lutte contre l'ogre Vinci.

Comme toutes les études partiales commandées par le gouvernement ou le Conseil général, le référendum est aussi dénoncé comme une solution d'enfumage pour masquer le gâchis d'argent public.

Ça sent le fumier

Hué, sifflé, chahuté lors de l'inauguration du salon de l'agriculture, François Hollande a manqué de peu de se prendre du crottin en pleine face. La colère des petits agriculteurs s'y est exprimée une fois de plus. Les prix du lait, du porc ou du bœuf, ne leur permettent tout simplement plus de survivre.

Et pour cause, ce sont entre autres Danone pour le lait, Cooperl pour le porc ou Bigard (Charal) pour le bœuf qui fixent les prix au plus bas. Et pas question pour le gouvernement de les contraindre à les relever. En matière agricole comme dans le reste, Hollande montre clairement qu'il est du côté des grands industriels.